



LETTRE DE L'APPSPD

Courriel d'information de l'association des plaisanciers du port de Saint Denis d'Oléron

Le mot du Président

Nous voici malheureusement reconfinés (acte 2) et on nous prépare à accepter le fait que nous allons vivre avec la Covid 19 pendant une période indéterminée qui dépendra de la mise à disposition d'un traitement ou d'un vaccin et peut-être, car ça n'est pas dit, de son efficacité.

Nous venons de passer une année très particulière qui nous a fait renoncer à bon nombre d'activités telles que les sorties de printemps et d'automne qui rassemblaient régulièrement de 25 à 30 adhérents heureux de se retrouver, telles que les nombreuses réceptions d'associations de navigateurs amies, avec toutefois une exception pour La Trinité sur Mer qui a profité d'une accalmie sanitaire pour inaugurer notre grand barnum tout neuf dans une ambiance de bal masqué joyeuse et détendue malgré tout.

Nous avons pu maintenir la brocante mais dans un format réduit contenu tout entier dans le parking de La Boirie. La déambulation des chalands, masqués pour la plupart, avait quelque chose de surréaliste. Mais je crois que les participants, un peu tendus en raison de la situation, étaient heureux de profiter de l'événement.

De bons moments aussi avec la réussite, celle de la jeune section pêche. Elle a doublé ses effectifs par rapport à 2019 et surtout elle a fait trois belles captures de thons rouges ramenés au port et trois autres prises en « no kill », c'est-à-dire avec remise à l'eau des poissons car notre quota était atteint. Bravo à nos hardis et fins pêcheurs.

Et surtout, surtout nous avons perdu notre chère Colette. Son cœur usé a cessé de battre. Nous la savions fatiguée mais avec une tête qui fonctionnait toujours à merveille. Le choc fut violent. Comble de tristesse, le confinement a interdit toute manifestation pour l'honorer et lui dire au revoir, comme de coutume, comme elle l'aurait mérité. Ses enfants ont l'intention d'organiser un week-end dédié à sa mémoire, fin mai-début juin. Le programme sera joyeux et festif conforme au caractère de Colette. Bien sûr l'APPSPD sera à leur disposition pour « faire le boulot », c'est le moins que l'on puisse faire. Nous vous donnons rendez-vous au printemps.

Alors il convient de se rappeler à quel point nos activités, qu'elles soient culturelles, sportives ou simplement de détente sont vraiment essentielles pour nous tous. Nous allons devoir nous adapter et résister à l'actuelle situation en attendant des jours meilleurs pour nous retrouver.

En vous souhaitant des fêtes de fin d'année alliant traditions et moments festifs en famille, nous vous recommandons la plus grande prudence, sur mer et... sur terre.

Bernard BARBIER

PRENEZ SOIN DE VOUS, car prendre soin de soi, c'est prendre soin des autres.

Colette TALMON Une femme engagée



Passionnée et volontaire

Après s'être engagée pour la création du Port de Saint Denis d'Oléron, en 1989, Elle avait fondée l'association des plaisanciers du port dont elle sera longtemps la présidente organisant de nombreuses manifestations, fête du port, brocante, concours

de pêche, collectes pour la SNSM. Elle avait un

sens inné de la communication et son grand bonheur était d'accueillir, elle aimait que les gens se rencontrent, échantent, rient et chantent. Malgré son âge son dynamisme était intact, et outre son engagement de Vice-présidente, toujours active, au sein de notre association, elle est aussi co-fondatrice de l'union des associations de navigateurs de Charente-Maritime (UNAN-CM), de la fédération nationale des associations de Plaisanciers de l'atlantique (FNPAM), et elle est aussi à l'origine de l'amicale Port Calédonia.

Alors au printemps lorsque la situation sanitaire le permettra « une grande fête » nous rassemblera tous avec sa famille et le monde associatif de la plaisance comme cela s'est fait dans le passé : « tous à Saint-Denis ». Il y aura des bateaux pavoisés, de la musique d'accordéon, Colette en avait joué, du recueillement spirituel. Elle restera toujours dans nos Cœurs.

Le conseil portuaire :



Réglementairement, avant la fin de l'année, les « gestionnaires »

de port et mouillages doivent soumettre à leurs conseils les comptes d'exploitation, les budgets, les prévisions d'investissement et leurs tarifs pour 2021. Les plaisanciers sont représentés dans ces conseils et sont obligatoirement consultés. Nous espérons que l'augmentation des tarifs 2021 sera minimale. Une stabilité des prix des mouillages et services devrait être possible pour les plaisanciers.

Nous sommes convaincus qu'il est sain que le budget du port soit équilibré, et qu'il doit inclure les investissements nécessaires à l'entretien et l'amélioration des infrastructures.

Compte tenu de la spécificité du port et des emprunts qui pèsent sur le budget Monsieur le maire a souhaité une augmentation de 1,5 % des tarifs.

Une étude pour revoir les grilles tarifaires des places de port et des services s'impose d'urgence avant la saison 2021, les associations de plaisanciers et leurs représentants doivent être associés à cette démarche et sont prêt à s'impliquer. (nous reviendrons sur ce dossier).

La bonne fréquentation du port pendant l'été, permet de dégager quelques ressources, mais nous sommes extrêmement réservés sur l'équilibre financier de la structure portuaire si elle s'engageait dans des programmes d'investissements trop ambitieux. Par les temps qui courent, Il est temps d'être raisonnable, il ne faudrait pas que certaines dépenses, payées par les redevances des plaisanciers, servent à développer des activités de tourisme terrestre !

Malgré de réels efforts de la régie municipale, nous demandons aux gestionnaires du port une meilleure écoute des plaisanciers. Il ne suffit pas de consulter comme le demandent les textes du code du transport mais aussi d'écouter et de prendre en compte les avis des usagers !!!



Nautisme et plaisance

C'est le pléonasmе récurrent utilisé sans discernement pour désigner notre environnement de navigateurs.

"Par définition, le nautisme est l'ensemble des activités pratiquées sur l'eau, notamment la navigation de plaisance." (Larousse),

Nous sommes donc de simples pratiquants du nautisme...

Le nautisme est composé de quatre pôles interdépendants :

1. **Les navigateurs de plaisance** : voiliers habitables et bateaux à moteur pêche & promenade, dont la passion est de naviguer, pêcher, ou simplement d'avoir un bateau pour se promener
2. **Les loisirs nautiques** comprennent toutes les activités à partir de flotteurs non intégrés dans la plaisance : voile légère, kite surf, jet ski, canoë kayak, etc.) ainsi que toutes les activités sans flotteurs (baignade, plongée, etc. » et les clubs qui animent ces activités
3. **Les industries dites "nautiques"**, en charge de fabriquer et de commercialiser ce dont les premiers et second ont besoin ;
4. **Enfin, les ports et mouillages** pour héberger tout ce petit monde, les premiers avec leurs bateaux, les seconds en soutien.

Les pratiquants du nautisme sont des contributeurs essentiels au financement et au développement de la filière nautique.

- Le nombre de plaisanciers atteint aujourd'hui les 13 millions et les immatriculations de bateaux et les immatriculations de bateaux de plaisance augmentent d'environ 12 000 unités par an.

La plaisance est à la base et le moteur du développement économique du tourisme et de la construction nautique en France.

- Sur le littoral, près de 473 installations portuaires sont destinées à l'accueil des navires de plaisance.

Les ports et les industries nautiques dépendent donc des navigateurs de plaisance pour exister. Il faut le leur rappeler, encore et encore !

Le tout doit être considéré globalement dans le cadre du **nautisme**, au sens littéral du terme.

Le Nautisme source de l'activité économique du littoral Français

En effet, le Nautisme est « source » de l'activité économique du littoral Français. Acteur majeur du tourisme côtier, il a fait revivre de nombreux ports ou côtes abandonnés à la suite du déclin de la pêche, du commerce maritime, des chantiers de construction, des installations de la marine nationale, intégrant les autres loisirs nautiques, ces activités récréatives sont récentes, diverses et évolutives.

Pourtant, ces activités de loisirs sont mal écoutées et prises en compte par les pouvoirs publics en comparaison des usagers historiques de la mer que sont la pêche professionnelle, la conchyliculture ou les lobbies puissants des énergies marines renouvelables (*).

Et pourtant "la mer loisir" dans ces zones a créé sur le littoral des millions d'emplois et profite à des millions d'usagers.

Rappelons que la plaisance c'est 40 000 emplois au moins et au moins 10 milliards de chiffre d'affaires.

Toutes les communes du littoral ayant un port ont besoin de lui pour promouvoir leur attractivité touristique. Elles les ont le plus souvent intégrés dans une démarche toujours respectueuse de l'environnement. Elles ont aussi besoin des plaisanciers permanents locaux et de ceux qui font escale.

Contrairement à ce que certains voudraient croire, les plaisanciers ne sont pas tous des nantis, la grande majorité est composée de passionnés qui investissent beaucoup en

temps comme en argent pour leur passion de la mer et de sa biodiversité.

Le plaisancier est protecteur et utilisateur de son environnement marin car il y navigue, profite des mouillages naturels et des escales dans les ports.

Il n'ignore pas que des progrès doivent être faits pour le traitement des résidus de dragage des ports, les eaux noires, le nettoyage des carènes, les installations à terre, la déconstruction des navires en fin de vie.

Il faut cependant bien constater que ce développement de la plaisance s'accompagne de contraintes de plus en plus importantes : manque de places dans les ports, augmentation des équipements et des règlements de sécurité, restriction abusive des mouillages, réglementation de la pêche récréative, hausse des coûts en tout genre : assurance, prix des équipements, tarifs des ports.

Il serait enfin souhaitable que l'on écoute les considérations des plaisanciers et que l'on tienne compte un peu plus de leur avis : avant que certains ne se découragent, partent vers d'autres cieux ou disparaissent comme d'autres espèces marines...

Voilà le sens de notre de notre présence au sein de l'union départementale de l'UNAP-CM, et au niveau national avec la FNPAM et de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance (CNP)

Note () Les EMR= énergies marines renouvelables comprennent l'ensemble des technologies permettant de produire de l'électricité à partir de différentes forces ou ressources du milieu marin : la houle, les courants, les marées, le gradient de température entre les eaux de surface chaudes et les eaux froides en profondeur.*

Les dossiers en cours

Nos instances nationales restent pour l'instant en sommeil : pas de réunion de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance (CNP) ni du Conseil Maritime de façade (CMF).

Des problématiques restent encore à résoudre et nous aimerions à travers ces instances pouvoir échanger avec les services de l'État notamment autour 4 thématiques importantes :

1. Depuis quelques années il est question de **réformer le DAFN**, Impôts injuste, dont le coût de perception est trop élevé, nous sommes prêts à discuter de cette réforme.
2. **Sécurité le SNOSAN** s'avère être un outil très précieux pour l'analyse des incidents et de l'accidentologie en mer il nous paraît déjà essentiel de distinguer de façon formelle les événements concernant la navigation

de plaisance des événements liés à d'autres pratiques de loisirs nautiques.

3. **Environnement** les activités de plaisance représentent moins de 1% de l'ensemble des pollutions de la mer et du littoral nos « anti-fouling » sont de plus en plus vertueux mais de moins en moins efficace. Pratiquement toutes nos unités habitables sont équipées de caisse à eau noire et un concept nouveau nous est de plus en plus proposé concernant le recueil des eaux grises et leur rejet dans la nature qui reste à définir. Nous sommes d'ailleurs demandeurs d'une étude scientifique indépendante pour analyser la dangerosité de ces rejets ;
4. La montée en puissance d'implantation de projets industriels dans des zones protégées et routes de navigation : éoliens en mer (projet à Oléron) agrandissement des grands

ports (La Rochelle), des parcs ostréicoles (la Maleconche), etc. Les sujets ne manquent pas. Ils demandent d'être présents dans les commissions nautiques et dans les débats sur le net de CNDP (commission nationale de débat public) qui se déroulent sur le web, il faut dorénavant s'y habituer en rédigeant des documents formels type des « cahiers d'acteur » pour prétendre être au moins écoutés.



Exemplaire ci-contre réalisé pour l'éolien en sud Bretagne

Création du Ministère de la Mer :

Ce ministère est de plein exercice pour la navigation, la sécurité, la formation des gens de mer, la plaisance et les activités nautiques. Pour la Pêche il en partage la tutelle avec le Ministère de l'Agriculture et pour la Marine Marchande avec le Ministère des Transports...

Ce ministère a été confié à Madame Annick Girardin.

Manipulant à l'occasion les écoutes comme navigatrice, et bien connue pour son franc-

parler et sa simplicité, nous formons le vœu que les groupes de travail avec l'Administration reprennent rapidement et aboutissent à des résultats fructueux. Les sujets ne manquent pas ; la sécurité, les possibilités de naviguer, de mouiller, de pêcher, la préservation des plans d'eau, l'environnement, la gestion des ports.

Nous l'assurons de notre coopération constructive

. Transfert des ports au département de Charente Maritime

La compétence et la gestion des ports de Boyardville et du Douhet seront transférées au Département à compter du 1er janvier 2021. Combien de ports du département seront concernés ? L'île d'Aix devrait suivre.

Nous ne sommes pas contre ces transferts qui ont l'intérêt d'apporter une compétence technique et de gestion qui n'existe pas toujours dans les communes. La mise en place des ports sous la férule du département de Charente Maritime peut entraîner des conséquences encore non définies sur le plan local et pour les plaisanciers. C'est un domaine où nous devons être attentifs.

Récit d'une journée de pêche au thon.

Jusqu'au dernier moment, la veille à 20h30, nous avons échangé avec les chefs de bord, sur les conditions météo et de mer, pour cette sortie. Le consensus a été que nous sortions avec le risque d'un demi-tour, si une seule des conditions de sécurité n'était pas remplie, selon l'avis des capitaines.

Le rendez-vous était fixé pour 6h45 ce qui sous-entend, un lever vers 5h ou 5h15. Mais le jeu en vaut la chandelle, et comme d'habitude les 7 mercenaires étaient bien là, à l'heure dite, pour partir sur deux bateaux, dont MERA et FARAUD.

Ce qui n'était pas annoncé, ni prévisible, c'était le brouillard. D'autres vous parleront de brume, moi je maintiens le mot « brouillard », ça fait tout de suite plus épais. Et il est vrai qu'il était épais.

Alors à 7h, pour le départ de St Denis, jusqu'au poste de carburant, tout va bien, les divers éclairages du port nous guident ; mais passé ce point et dans la nuit encore très noire, difficile d'apercevoir les bouées du chenal, sauf à y être dessus. Je ne vous parle pas de la balise de sortie du chenal et de son haut fond. Enfin à trois paires d'yeux, à petite vitesse, et avec quelques corrections rapides de trajectoire, nos capitaines ont pu nous mener à la sortie du Pertuis, en naviguant aux instruments ; merci aux GPS et autres radars.

Une fois les rochers et les épaves d'Antioche passés, (mais pas vus), cap au 270 et vogue mon petit bateau, sur un océan relativement calme, avec un vent très modéré, à notre grande et agréable surprise.

Le trajet va durer, entre 2h et 2h30, certains vont rester attentifs pendant que d'autres vont « piquer » un petit roupillon réparateur de l'heure matinale du lever.

C'est au cours de cette partie du trajet que nos capitaines décident du ou des lieux de pêche. Nous ne parlons pas de secret, mais nous évitons de naviguer sur les dérives de nos collègues ; tout en restant à portée de radio sur un canal prédéfini avant le départ.

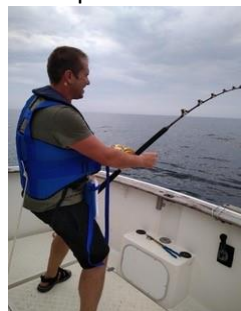
Un bateau a fait le choix du sud de la référence « Epave du Sauerland », l'autre a préféré le nord. Entre les deux 5 à 6 milles marins, vite couverts en cas d'urgence ou d'assistance.

Nous sommes à une quarantaine de kms de notre base et nous débutons, vers 9h30, la recherche de nos chers maquereaux, qui vont constituer les appâts de choix des héros du jour que sont les thons rouges.

Très vite, nous remontons du fond de 40m, quelques exemplaires de ce poisson-fourrage.

Nous équipons ensuite nos cannes à thon, avec les lignes adaptées et les appâts vivants.

Dans son immense générosité, le pêcheur de thon, alimente aussi un broyeur de sardines, qui va égrener dans le courant porteur du flux de l'océan, un fumet composé de ce broyat de petits poissons juste décongelés. C'est à des kilomètres que le thon rouge va sentir cette odeur et il va suivre ce chemin tout tracé, qui le mène à nos appâts. Encore faut-il qu'il croise cette piste !!!



Et, vient de débuter, vers 10h15, la longue attente de la capture.

Sachez qu'il faut aussi accepter que votre ligne ne suive pas la direction souhaitée, qui est celle du courant.

Le vent peut contrarier le sens du courant en agissant sur le flotteur, ou l'inverse, car le bateau, mis à l'ancre, obéit aussi à ces règles, mais avec des résultats, parfois différents et surprenants. Enfin, on s'habitue et on corrige.

Puis nous continuons à taquiner les maquereaux, qui bien qu'au fond, vont et viennent, sans trop de motifs connus ; si ce n'est que nous savons que le passage de prédateurs, type requin, est de nature à leur faire quitter les lieux, mais ils reviennent au bout d'un moment plus ou moins long.

Le temps s'allonge souvent aux grés de l'absence de touche. Nous en profitons pour faire une pause-café et petits pains.

Nous voyons bien passé quelques requins à

peau bleue, très beaux poissons, et délicieux pour certains. Il y en a même eu un qui a attaqué un appât et qui est venu se décrocher au ras du bateau ; nos fils n'étant pas prévues pour résister aux rasoirs qui constituent la dentition de l'animal.

Entre temps nous nous sommes restaurés vers 12h30, tout en surveillant nos flotteurs, dans l'attente d'un départ.

Comme nous restons en contacts réguliers avec nos collègues pêcheurs de l'autre bateau, nous apprenons, vers 13h30, qu'ils ont accroché un poisson. Nous les laissons tranquille, souhaitant leur réussite et en sachant qu'une fois le poisson à bord, nous passerons en mode no-kill.

Le temps passe, toujours pas de touche. Les radios de nos autres collègues pêcheurs crépitent de nouvelles plus ou moins bonnes ; des touches, des ferrages, des luttes et des casses.

Et sur le « FARAUD » que se passe-t-il ?

La bête est forte, très forte.

En premier lieu, elle prend du fil sur la canne de Jérôme, et ça part, et ça déroule. Il faut régler le frein, pour que les efforts du thon ne soient pas trop faciles et l'épuisent.

Pendant ce temps, les autres membres d'équipages accélèrent, tout comme les rythmes cardiaques, il faut remonter toutes les lignes, très vite. Il faut larguer l'encre et ne pas la perdre ! « un waypoint » a-t-il été marqué sur le GPS ?, OUI, alors on y va.

Dès que le bateau est libre, l'homme à la barre, Gilbert, va suivre en marche arrière et petite vitesse le poisson, pour diminuer la masse de tresse qui se déroule, car il a bien déjà pris 300m, et la bobine n'est pas inépuisable. Mais il se fatigue, la vitesse du débit diminue, on peut commencer à augmenter la force du frein. Puis on va progressivement reprendre du fil, à petite vitesse tout d'abord, pour ne pas trop tirer sur les différentes ligatures de la ligne, mais ce sera avec de gros efforts.

Sentant l'approche du bateau, dans un nouvel élan, la bête va repartir. Elle a, pourrions-nous dire, repris son souffle. Et elle reprend du fil, mais moins et plus difficilement qu'au début.

Et ce manège, d'allers et retours, va durer 3 heures.

3 heures, me direz-vous, pour un seul homme. NON, nos trois ou quatre gaillards de l'équipe

vont se relayer. Et comme nous le montre les photos, ils vont s'assurer les uns et les autres, voilà un geste primordial et indispensable ; se tenir, se soutenir et s'encourager.

En réalité, compte tenu de la difficulté d'une telle pêche, ils sont deux à vraiment se relayer, par tranche d'un quart d'heure, vingt minutes. C'est le prix de la jeunesse et de la forme physique qui paie. C'est là que nous pouvons dire que le combat entre le pêcheur et la bête tend vers l'égalité. C'est à dire que seul à seul, je ne suis pas sûr que le poisson perdrait ce combat. Mais le pêcheur est malin et il s'allie à d'autres, pour arriver à son but, qui est de ramener un poisson.

Ce fut chose faite vers 16h, 16h30, quand nous avons appris qu'il était ramené au bateau. Un beau bébé.

Pour ce qui nous concerne, nous n'avons pas eu la chance de devoir cesser une capture. Nous n'avons eu aucun départ. Nos 25 à 30 Kgs de sardines n'ont pas servi à grand-chose, mais c'est le jeu.

Deux heures plus tard, nous nous sommes retrouvés au port pour les aider au transport de l'animal.

Puis ce fut le temps du dépeçage, et quand j'ai quitté les lieux de la découpe, vers un peu plus de 21h, seuls les 4 filets avaient été découpés. Le plus long restait à venir, la découpe par un quasi pro pour obtenir de beaux morceaux de viande.

Le lendemain la partie administrative expédiée, la distribution des parts a été faite à tous les licenciés de la section pêche de l'APPSD (pêcheur ou sympathisant).

Ce 20 septembre nous sommes encore loin de la conclusion de la saison. Il reste encore de belles journées de pêche.

Pour cette deuxième saison de pêche au thon, notre club a pu réaliser les captures que nous autorisait notre quota fédéral. Le cercle des participants s'est élargi : il peut et doit encore grandir.

Nos capitaines et équipiers, commencent à être rodés, pour faire des sorties dans le respect de la sécurité des hommes et des bateaux, et dans le respect de la mer et de sa faune.

J'estime le prélèvement sur la ressource par licencié à quelques kilos de thon, pour leur consommation familiale.

C'est très loin de ce que voudrait laisser entendre les opposants à la pêche de loisir, qui veulent que nous soyons les prédateurs des mers et océans.

Car ce poisson ne sera dégusté que par le pêcheur, sa famille et ses amis.

D'une façon ou d'une autre, toutes ces personnes doivent se nourrir. Leur choix réside dans la méthode de pêche. Avec une possibilité pour la bête de gagner le combat, pêche d'amateurs. Ou bien se restaurer avec des animaux pris dans des nasses énormes, qui ne font pas la différence entre les espèces, ni entre les juvéniles et les adultes reproducteurs, pêche de Pro's, non sélective.

Amis pêcheurs, vous pouvez être rassurés et défendre votre loisir sans aucune arrière-pensée, ces méthodes de pêche sont plus respectueuses de la nature que toutes autres. Malgré les actions de quelques brebis galeuses, qu'il ne faut jamais ignorer, et qu'il faut globalement dénoncer, même s'ils ne sont que l'image de l'irréremédiable nature humaine.

Pour information, vers le 20 octobre 2020, un responsable de la pêche professionnelle de La Cotinière s'est fait prendre par la Gendarmerie Maritime, avec quelques amis et 42 kgs de thon déjà dépecé, au retour d'une sortie dominicale de pêche, pendant une période où il est interdit de ramener du thon à bord d'un navire de loisir.

Faut-il tirer de cet épisode des conclusions ?

Je me garderais de me prononcer sur le sujet, pour ne pas être taxé de parti pris ; Mais j'en conclus que les braconniers tant recherchés par les autorités et si souvent mis en avant, pour limiter toujours plus notre loisir ; les braconniers, disais-je, ne sont pas toujours où on veut bien le crier.

Sauf si c'était pour masquer ceux qui se croient à l'abri des dites autorités, allez savoir !!!!!

Pour confirmation, les professionnels de la gestion de la ressource confirment que le stock naturel du thon rouge est en légère hausse. Ce qui permet une adaptation des tonnages prélevés. Nous constatons aussi un nombre d'observations, à nos latitudes, de plus en plus important. C'est, sauf erreur, le signe d'une bien meilleure santé de l'espèce, dans nos régions.

Pour mémoire, les Pro du thon rouge acceptent avec réticence que le quota accordé aux pêcheurs de loisir, soit de 1%, vous avez bien lu, un pour cent, du quota accordé par l'Europe. No comment !!!!

A très bientôt, pour de nouvelles aventures.

Christian Larose



APPSD section

Mon activité principale de loisir est la plaisance à bord d'un voilier habitable. La pêche pour moi se résumait essentiellement à « la traine » pour prendre quelques poissons frais,

maquereaux essentiellement, pour améliorer l'ordinaire lors de nos petites croisières côtières.

PECHE

Au moment de la création de la section pêche au sein de notre association je dois reconnaître que j'étais assez sceptique : il y a foison d'associations de pêcheurs à St Denis et je croyais que les « pêchous » étaient uniquement préoccupés par le nombre de prises. Cependant, les adhérents ayant approuvés cette création, j'ai comme certains d'entre nous décidé de participer, malgré un équipement de pêche assez sommaire et un bateau pas vraiment conçu pour la pêche.

J'ai donc rejoint l'équipe de base des amis passionnés : Christian, Gilbert, Serge, Jean-

Jacques (pour ne citer que les experts), où j'ai trouvé une ambiance chaleureuse, des conseils pour m'équiper et pour pêcher le thon, des embarquements sur des bateaux où on se sentaient en confiance.

Tous ensemble, malgré les contraintes et dans le respect de la réglementation de pêche et de l'environnement, nous avons vécu des moments inoubliables (même quand le poisson

n'était pas au rendez- vous !). Merci encore à eux.

Je n'ai qu'un conseil à vous donner : dès l'ouverture des inscriptions à la campagne 2021, Inscrivez Vous !

REJOIGNEZ -NOUS.

Daniel

L'UNAN-CM devient l'UNAP-CM

Afin d'améliorer la visibilité de la représentativité des plaisanciers de Charente Maritime, l'UNAN CM, a changé de nom et s'intitule désormais :

Union des Plaisanciers de Charente Maritime (UNAP-CM).

Rappelons que ce regroupement de près de 25 associations locales de plaisanciers a un rôle déterminant dans la défense de leurs intérêts tant au niveau départemental, que régional et national :

- Sur le département, l'UNAP CM est présente dans toutes les Commissions Nautiques Locales (qui règlent, sous l'égide de la DDTM, tous les changements règlementaires relatifs à la navigation dans les eaux territoriales), le Parc Naturel Marin des Pertuis Charentais et de l'estuaire de la Gironde et le Comité départemental de planification des dragages des ports et des estuaires.
- Sur la façade Sud-Atlantique (entre Sud Vendée et frontière espagnole), elle est représentée dans le Conseil Maritime de façade, au travers de la FNPAM, l'organisme de consultation des tous les usagers de l'espace maritime littoral et hauturiers (ZEE) instauré par l'état sous l'égide des Préfets de Région et Maritime afin d'améliorer la participation des représentants du public au développement harmonieux de l'économie bleue.
- Au plan national, l'UNAP CM occupe les principaux postes dans le bureau de la Fédération des Plaisanciers d'Atlantique et de Méditerranée, qui est acteur sur tous les sujets tant nationaux qu'europeens concernant la plaisance (réglementation, pêche de loisir, gestion des ports de plaisance, économie de la mer etc.)

Le président François DOUCHET

Covid-19 : « Nous devons redoubler d'attention pour éviter une troisième vague en janvier »



Philippe Amouyel, professeur de santé publique, s'inquiète de l'accélération depuis une semaine du nombre de nouvelles contaminations. Il alerte sur le risque d'une troisième vague qui prendrait son élan dès « la Covid-19 : une étude confirme les risques de contamination en milieu familial »

Il n'était pas inconscient de permettre aux personnes de fêter Noël en famille. C'est culturel et nous en avons besoin : l'impact psychologique de cette crise est immense. Mais nous devons redoubler d'attention pendant ces 15 prochains jours.

On peut encore agir sur ce qui se passera au début du mois de janvier. Mais nous devons passer le cap des fêtes. L'objectif, c'est de ne contaminer personne pendant le réveillon de Noël et du nouvel An.



JOYEUSES FÊTES ET MEILLEURS VOEUX

Lever du jour sur L'horizon 2021.
Gardons notre Optimisme
Photo de Denise et Robert PAUL